

Lancement du groupe de travail sur la consommation d'électricité

Note d'accompagnement

Dans le cadre de ses missions et conformément au Code de l'énergie, RTE établit périodiquement un Bilan prévisionnel pluriannuel de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité en France. Celui-ci contribue à l'élaboration de la politique énergétique, en éclairant le paysage du système électrique à long terme.

Le prochain Bilan prévisionnel à long terme intégrera un volet portant sur l'horizon 2050 et proposera des scénarios d'évolution possibles du mix électrique français, dans un contexte de transition énergétique et d'ambition de l'atteinte de la neutralité carbone de la France à ce même horizon, portée par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC).

A cette fin et dans la continuité de sa démarche de transparence et d'alimentation du débat public sur l'énergie, RTE met en place un groupe de travail sur l'élaboration des trajectoires de consommation d'électricité à long terme, conformément à la décision adoptée lors de réunion plénière de la Commission « Perspectives système et réseau » (CPSR) du CURTE du 28 septembre 2018.

Trois objectifs sont assignés à ce groupe de travail :

- 1) Renforcer la transparence sur les hypothèses et la méthodologie d'élaboration du Bilan prévisionnel ;
- 2) Entamer la révision des perspectives de consommation pour la période 2020-2035, déjà étudiée dans le Bilan prévisionnel 2017 ;
- 3) Déterminer les principes de construction des trajectoires de consommation qui seront utilisées pour le volet 2050 envisagé pour le prochain Bilan prévisionnel « long terme ».

Ce groupe de travail devra ainsi permettre de partager en détail la méthodologie ainsi que les hypothèses granulaires sur la totalité des usages pour affiner les prochains travaux de prévision et de prospective sur la demande. Il devra également permettre de faire émerger des éléments de langage partagés sur l'évolution de la consommation de chacun de ces usages.

Les scénarios publiés par RTE sont largement utilisés dans les exercices publics (comme la PPE/SNBC en France, ou les scénarios du TYNDP en Europe) ou dans différentes études techniques et économiques. Le « GT consommation » vise à identifier « en amont » les besoins des parties prenantes, et donc les scénarios les plus utiles pour le débat. Certains de ces scénarios pourraient ainsi s'écarter des projections de RTE sur le moyen terme.

Les travaux permettront notamment de distinguer :

- les perspectives d'évolution de la demande d'électricité basées sur les tendances actuelles et des rythmes de pénétration envisageables au cours des prochaines années ;
- les perspectives d'évolution de la demande résultant d'une application « pleine et entière » des orientations et décisions publiques ;
- la prospective sur la consommation d'électricité dans un certain nombre de grands scénarios pouvant intégrer des ruptures technologiques ou comportementales ;
- les évolutions qu'il faudrait apporter à chacun des paramètres pour atteindre des objectifs spécifiques.

La méthode est délibérative et participative. Pour chaque sujet identifié, RTE présentera une note de cadrage technique et détaillée, qui servira de support à la discussion. RTE tiendra compte des retours exprimés en séance ou par écrit lors des appels à contribution pour faire évoluer le document de cadrage. Ceci pourra conduire à faire émerger des variantes ou à tester l'influence de tel ou tel paramètre. Cette méthode participative prolonge la méthode de concertation inaugurée avec le Bilan prévisionnel 2017.

La première réunion du groupe de travail sera ainsi consacrée à une revue détaillée et à des échanges techniques collégiaux sur la modélisation et les projections des usages chauffage, production d'eau chaude sanitaire et climatisation/ventilation dans le secteur résidentiel.

Afin de préparer au mieux les échanges, le document ci-joint synthétise les éléments qui vous seront présentés lors de cette première réunion, à savoir la méthodologie et les jeux d'hypothèses à date utilisées dans le Bilan prévisionnel à l'horizon 2035. Ce document tient également lieu d'appel à contributions en sollicitant vos commentaires et propositions d'amendements sur ces hypothèses ainsi que votre vision des évolutions à l'horizon 2050.

Les contributions seront publiées sur le site Concerte (<https://concerte.fr/>) ou pourront demeurer confidentielles si vous nous l'indiquez.

Le travail engagé sur la consommation est important, et devrait s'étaler sur toute l'année 2019. Les trois réunions suivantes du groupe de travail porteront sur (i) les usages spécifiques dans le secteur résidentiel, (ii) la consommation d'électricité dans le secteur tertiaire et (iii) la consommation d'électricité dans le secteur industriel. Ces réunions seront également accompagnées d'un document de cadrage qui sera diffusé et mis en consultation. Des réunions complémentaires portant par exemple sur la modélisation des appels de puissance pourront également être organisées. À l'issue de ce travail, tous les déterminants de la consommation électrique auront ainsi été passés en revue sur le plan technique.

Nous vous remercions par avance de votre participation et des éléments d'expertise que vous pourrez partager avec le groupe de travail.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous adresser un courriel à l'adresse suivante : rte-concerte-bp@rte-france.com.